

INTRODUCTION

Crise, déclin, transition, autant de termes utilisés pour caractériser l'éclipse de la puissance génoise à la fin du Moyen Âge. Le XV^e siècle fait ainsi office de période confuse et troublée, coincée entre un XIV^e siècle où brillent encore les feux du commerce de Romanie et un XVI^e siècle que d'aucuns n'hésiteront pas à nommer le siècle d'or des Génois. Les faits sont là, indéniables : de 1396 à 1528, Gênes perd sa Superbe.

Coincée entre mer et montagne, la cité n'a pas su se tailler une vaste principauté à l'instar de ses rivales italiennes. Ici point de vaste «contado», mais une mince bande littorale à laquelle il faut ajouter le versant des Alpes puis des Apennins. Depuis le XII^e siècle, ce territoire n'a quasiment pas changé : de Monaco à Capo Corvo répètent inlassablement les sources. Tout juste a-t-on une timide tentative d'expansion en Lunigiana sous l'influence de la famille Fregoso, bien vite freinée par Florence. Pire, ces terres sont difficilement contrôlées par la commune, qui doit constamment batailler avec des seigneurs féodaux prompts à la rapine et à la piraterie. L'explication souvent présentée à cette absence d'expansion territoriale, outre le milieu, est le manque d'intérêt pour la terre. Le Génois serait alors principalement un marchand au regard tourné vers le large et le véritable «contado» de Gênes la mer Tyrrhénienne sinon la Méditerranée entière. Voire! Les conflits répétés avec Florence pour la possession de Pise montrent bien que Gênes n'est pas sans chercher à étendre son territoire, et on ne voit pas bien en quoi la conquête d'un vaste espace territorial s'opposerait systématiquement à l'exploitation d'un réseau maritime : Venise est là pour le montrer. La question est donc loin d'être tranchée, mais le constat est clair : à l'aube du XV^e siècle, Gênes ne peut plus rivaliser avec Milan, Florence ou Venise et doit désormais en Italie se contenter de jouer les seconds rôles.

La mer et les colonies auraient pu servir de contrepoids. Mais comme Venise, Gênes doit reculer en Méditerranée orientale et en mer Noire face à l'avancée turque, qui rend impraticable les principales routes commerciales tandis que disparaissent brutalement les colonies de Romanie. Seule Chio subsiste, mais désormais reléguée au second plan. Le XV^e siècle servira de transition, les réseaux

commerciaux et financiers génois quittant progressivement la Méditerranée orientale au profit de l'Espagne et surtout de l'Atlantique, basculant judicieusement d'est en ouest. Il faudra néanmoins attendre plus d'un siècle pour que cette politique donne tous ses fruits et que les Génois accèdent au marché américain via leur implantation en Espagne. En attendant, la perte des colonies est difficilement vécue dans la cité et entraîne plusieurs crises financières au milieu du siècle.

À cette crise extérieure répond une situation intérieure délicate. À Gênes point de famille noble qui s'impose et s'emploie à bâtir un État princier et centralisé; point non plus de conseil oligarchique stable et reconnu permettant la bonne gouvernance de la ville. Ici réside encore un mystère de l'histoire génoise qu'il reste à élucider : aucune grande famille n'a su sortir du lot et véritablement s'imposer aux autres, tandis que les principaux «alberghi» et familles populaires se déchirent régulièrement dans l'espace public. La zizanie et les querelles intestines règnent non seulement à l'intérieur de l'enceinte mais se répercutent de plus sur toutes les Rivières, prenant à chaque microrégion forme et couleur locales. Fregoso contre Adorno, Blancs contre Noirs, Guelfes contre Gibelins, Nobles contre Populaires, «alberghi» contre «alberghi», autant d'oppositions mouvantes qui embrasent régulièrement la Ligurie et empêchent tout établissement d'un pouvoir ducal stable, renversant systématiquement les doges en place au bout de quelques années de règne, si ce n'est de mois, voire de jours. Dans ce contexte le pouvoir communal se révèle miné et affaibli, défié de manière permanente par les derniers perdants de cette joute continue. Le mauvais état de ses finances l'handicape doublement. Constamment en manque de liquidité, la commune doit régulièrement recourir à l'emprunt, gagé sur la cession temporaire de ses revenus traditionnels, taxes et prélèvements. Une spirale sans fin qui fait les beaux jours des différentes mahones et de l'office de San Giorgio, mais qui ôte une partie de ses moyens à la puissance publique.

Faut-il voir dans cette situation la marque d'un individualisme génois qu'on dit bien volontiers forcené et sans limite? L'explication est séduisante et reprise par beaucoup : la ruine de Gênes serait imputable à ses seuls habitants et à leur manque d'esprit civique, fable morale où l'égoïsme se verrait à la fin punir par la banqueroute commune. On ne peut cependant sérieusement s'en contenter, et les archives de la fin du XIV^e siècle soulignent combien la société génoise apparaît encore animée d'une forme certaine de conscience publique. Si le débat reste ouvert, le constat est cependant clair : Gênes au XV^e siècle connaît une crise grave, aussi bien à l'extérieur qu'à l'intérieur de ses murs. Son importance est clairement perçue par les Génois eux-mêmes, qui y cherchent constamment un

remède, par des incessants remaniements politiques, des changements d'alliance soudain, des bouleversements de mode de scrutin. Peine perdue. À court de solution, lassés par leurs propres querelles, ils vont à l'aube du XV^e siècle désormais chercher leur salut à l'extérieur, estimant que l'étranger au moins saura échapper à leurs conflits, et jugera en tout équité. Le marché est donc là : Gênes et les Génois se livrent au plus offrant, au plus entreprenant, à condition que celui-ci sache remettre de l'ordre dans la ville et du bon or dans les escarcelles.

À ce jeu, les puissances italiennes excellent. Dès 1394, la Savoie, le Montferrat, Florence, et surtout Milan se mettent sur les rangs. L'aubaine est trop belle : Gênes malgré son affaiblissement temporaire reste un centre naval et financier de tout premier ordre, permettant d'armer et de financer toute expédition maritime d'importance. Dans les querelles qui divisent l'Italie, elle reste un atout de poids assurant à tout le moins le contrôle de la Méditerranée occidentale. D'ailleurs, les ducs de Milan n'en font pas mystère : Gênes n'est pour eux que le débouché voire la continuité logique de leur duché. Les ambitions des uns et des autres vont cependant être bousculées par une puissance extérieure à la péninsule, qui vient ainsi brouiller les cartes autour d'un enjeu stratégique qui ne devait être qu'italo-italien. Les prétentions de la couronne de France sur la Ligurie, aussi inattendues soient-elles, entraînent un changement d'échelle, et l'inscription de la destinée de Gênes et de sa possession dans un cadre transnational, voire européen. Gênes aux mains de la France, c'est toute la péninsule qui s'ouvre aux armées royales : Milan bien entendu, mais tout aussi bien Naples aisément atteignable par la flotte génoise. À l'échelle européenne, c'est la possibilité pour le royaume de France de briser le fragile équilibre stratégique en acquérant une puissance incontestée, projet inenvisageable pour ses concurrents les plus directs. S'ouvre ainsi un préambule aux guerres d'Italie, cent ans avant la descente de Charles VIII, où dès 1396 la cohérence de la stratégie française s'affirme face à des principautés trop dispersées pour pouvoir résister efficacement. Et déjà Gênes se révèle comme un enjeu stratégique primordial, trait d'union et pivot de la présence royale outre-monts.

Il ne faut cependant pas considérer la présence française à Gênes comme une totale surprise. Charles VI et ses successeurs ne s'engagent pas subitement en Ligurie, sur un simple coup de tête. Depuis longtemps déjà des forces internes poussent la France à intervenir en Italie, qui pour récupérer un royaume, qui pour régler une querelle religieuse. Angevins puis Orléans, papes avignonnais, tous rêvent d'une campagne triomphale qui à partir de Gênes prendrait la Lombardie, puis Rome pour ne s'arrêter qu'après la

conquête de Naples : l'Italie est depuis longtemps au centre des attentions et des engagements de ces grandes maisons. Non, la nouveauté est ailleurs : pour la première fois en 1396 c'est la monarchie elle-même qui s'engage en Italie, le roi qui reçoit l'hommage des Génois, la couronne qui enchâsse un nouveau joyau. Dès lors la situation n'a rien de commune et ne se résume pas à la simple domination d'une puissance sur l'autre, car ce sont bien deux traditions nationales et politiques différentes qui vont s'affronter : les relations entre Gênes et la France de 1396 à 1528 incarnent la rencontre de la monarchie avec la commune.

Chronologie

La période étudiée mérite quelques éclaircissements. 1396 s'impose de lui-même : il marque le premier passage de Gênes sous domination française et ouvre le cycle des dominations étrangères qui se succéderont pendant plus d'un siècle, espacées par des périodes chaotiques d'autonomie¹. 1512 est par contre beaucoup plus problématique, puisque *stricto sensu* la domination française sur Gênes ne s'achève qu'en 1528 : en 1512, les Français sont certes chassés de Gênes, mais ils y reviennent dès 1515 après la descente de François I^{er}. De nouveau refoulés en 1522 par les armées espagnoles, ils reprendront brièvement la ville de 1527 à 1528, date à laquelle Gênes bascule définitivement dans le camp Habsbourg.

Deux ruptures permettent pourtant de clore notre recherche aussi tôt dans le siècle. D'une part, la souveraineté de François I^{er} sur la cité s'apparentait bien plus à une sorte de protectorat qu'à une véritable seigneurie. Le roi n'y nomme plus de gouverneurs français ni d'officiers, n'y poste plus ses troupes en garnison : la ville est sous domination française, mais il n'y a pas de Français dans les murs. Au contraire le doge reste en place, son titre étant juste remplacé par celui de lieutenant royal, et continue de gérer la ville selon son bon

¹ La soumission de Gênes à une domination étrangère n'était pas un phénomène totalement nouveau. En réalité, dès 1311 la ville s'était donnée à l'empereur Henri VII lors de sa descente en Italie, et ce jusqu'en 1314. Elle se soumettra quelques années plus tard de nouveau à Robert de Naples, de 1318 à 1335, mais sans que celui-ci n'impose véritablement de contrôle direct. Si ces premières pertes d'indépendance ne peuvent être passées sous silence, elles n'ont rien de comparable avec la perte d'indépendance systématique qui eut lieu tout au long du XV^e siècle et au début du XVI^e siècle, et qui déboucha presque toujours sur la mise en place d'un contrôle direct des institutions communales.

plaisir. En somme, la possession de Gênes se résume à partir de 1515 à un lointain contrôle, sans occupation ni gouvernement direct de la ville. Dans ces conditions, l'étude de la rencontre entre deux systèmes politiques et institutionnels différents paraît bien vaine et rompt ainsi avec l'époque précédente.

À cette transformation s'ajoute le changement de contexte diplomatique. À partir de 1515 et surtout de 1519, la création de l'empire Habsbourg bouleverse intégralement l'échiquier stratégique européen, et place l'Italie du Nord et Gênes dans une perspective nouvelle, centre de la lutte entre deux grandes puissances européennes. Cette situation tranche nettement avec le début du XVI^e siècle, qui malgré la montée en puissance du royaume d'Espagne restait dans la tradition du siècle précédant et voyait Gênes encore capable de maîtriser un tant soit peu son destin. À partir de 1515, la cité n'a plus vraiment les cartes en mains, et se contente de tomber dans l'escarcelle du vainqueur provisoire. Le changement d'échelle du conflit, la transformation radicale des enjeux, enfin et surtout la fin de «l'autonomie» génoise permettent ainsi de poser 1512 comme borne la plus judicieuse à notre étude et d'accorder une cohérence certaine à la période.

La domination française sur la ville ne s'étend cependant pas en continu sur plus d'un siècle. Gênes au contraire multiplie les expériences et les maîtres, sans d'ailleurs jamais parvenir à satisfaction. Au marquis Théodore de Montferrat de 1409 à 1413 succèdent rapidement les ducs de Milan, plusieurs fois maîtres de la ville mais au bout du compte toujours chassés par des révoltes : Filippo Maria Visconti s'empare de Gênes en 1422 pour la perdre en 1435; Francesco puis Galeazzo Sforza parviennent à maintenir la ville sous leur contrôle de 1464 à 1477; Ludovic le Maure s'en emparera de nouveau en 1488 pour en être délogé en 1499. Entre ces dominations, des périodes d'indépendance marquées par une impressionnante instabilité politique et la multiplication des révoltes et des conflits.

Les Français pour leur part occupent la ville par trois fois : la première domination s'étend de 1396 à 1409, la seconde de 1458 à 1461, la dernière de 1499 à 1512. Ces trois rencontres constituent bien évidemment l'épicentre des relations entre Gênes et la France, et concentrent l'essentiel des recherches. Elles n'entraînent cependant en rien l'économie d'une étude sur le reste de la période, permettant de mettre en valeur une continuité, voire une réelle cohérence à l'échelle du siècle entier. Origines et prémices des dominations, tentatives de reprise de la ville après l'expulsion des Français sont bien sûr examinées, mais plus globalement les relations diplomatiques constamment entretenues entre les deux puissances font l'objet d'un intérêt permanent, permettant de cerner leur évolu-

tion tout au long du siècle et surtout les inévitables mutations qu'elles connaissent au fur et à mesure du rapprochement entre la monarchie et la commune.

Constat historiographique

Le sujet n'est pas un terrain vierge de toute étude. Au contraire, entre la fin du XIX^e et le premier tiers du XX^e siècle, nombre d'ouvrages sont parus sur la question. Aucun d'eux ne traite toutefois de l'ensemble de la période, si ce n'est le court article de Jean Dauvillier : seul ce juriste avait perçu à travers les aléas de plus d'un siècle d'histoire génoise la cohérence interne de la présence française dans la ville. Encore ne l'abordait-il que de façon très succincte et sous un angle strictement juridique².

Les autres travaux se concentrent au contraire sur quelques événements particuliers. Les prémices et les débuts de la première domination française ont été ainsi étudiés de façon précise et complète par Eugène Jarry³, laissant peu de place à de nouvelles recherches sur cette période. Aucun travail d'ensemble n'a par contre été mené sur le gouvernement du maréchal Boucicaud, même si plusieurs ouvrages sont parus sur des sujets ponctuels. L'expédition de Chypre suivie de la campagne d'Orient ont ainsi attiré la curiosité des historiens, donnant lieu à plusieurs travaux et notamment ceux de Joseph Delaville le Roulx et de Camillo Manfroni, repris et complétés par la suite par Francesco Surdich⁴. L'affaire de Pise a aussi fait l'objet de recherches au sein desquelles se distinguent celles de Giovanni Corazzini, de Renato Piattoli et de Charles De la Roncière⁵, tout comme la question du schisme à

² J. Dauvillier, *L'union réelle de Gênes et du Royaume de France aux XIV^e, XV^e et XVI^e siècles*, dans *Annales de la Faculté de droit d'Aix en Provence*, 43, 1950, p. 84-115.

³ E. Jarry, *Les origines de la domination française à Gênes (1392-1402)*, Picard, Paris, 1896. Les recherches menées par Jarry sont très complètes, réalisées à partir d'archives tant françaises qu'italiennes.

⁴ J. M. A. Delaville Le Roulx, *La France en Orient au XIV^e siècle. Expéditions du maréchal Boucicaud*, Thorin, Paris, 1886; C. Manfroni, *Lo scontro di Modone. Episodio della lotta veneto-genovese (1403)*, dans *Rivista marittima*, 30, 1897; F. Surdich, *Genova e Venezia fra Tre e Quattrocento*, dans *ASLSP*, n.s. 7/2, 1967, p. 8-141.

⁵ G. O. Corazzini, *L'assedio di Pisa (1405-1406)*, Florence, 1885; C. de la Roncières, *La domination française à Pise (1404-1406)*, dans *Mélanges d'archéologie et d'histoire*, 15, 1895, p. 231-244; R. Piattoli, *Genova e Firenze al tramonto della libertà di Pisa*, dans *Giornale storico e letterario della Liguria*, 2, 1930, p. 214-232 et 311-326.

Gênes, traitée par Arturo Ferreto et Vittorio Pongiglione⁶. La révolte et les tentatives des Français pour reprendre la ville ont quant à elles été étudiées par Francesco Cognasso⁷.

La seconde domination fait figure de parente pauvre, ayant pour l'instant peu sollicité les contributions historiques. Tout juste trouve-t-on les travaux de Gaston Du Fresne de Beaucourt sur les premières tentatives françaises des années 1440 et ceux d'Emilio Nunziante sur la domination elle-même⁸. Ce dernier ne traite pourtant qu'indirectement des rapports entre Gênes et la France, son intérêt allant à l'expédition de Jean de Calabre contre le royaume de Naples : les indications ne sont donc que sommaires. Les tractations qui furent menées entre Louis XI et Francesco Sforza sont par contre fort bien analysées par Alberto Sorbelli, même si elles se concentrent surtout sur la période suivant la fin de la domination française⁹. Récemment une communication de Christine Shaw a cependant permis de nouvelles avancées, insistant notamment sur le point de vue des Génois envers une domination considérée comme principalement angevine¹⁰.

La troisième domination voit de nouveau se multiplier les ouvrages. Une mention spéciale est à accorder au livre d'Emilio Pandiani *Storia della repubblica di Genova da Carlo VIII a Andrea Doria*, qui donne un cadre événementiel général mais pratique, au sein duquel d'autres travaux plus spécialisés viennent s'insérer¹¹. Les recherches de Tommaso Belgrano s'intéressent ainsi à la mise en place de la seigneurie française en 1499, tandis que, comme lors de la première domination, la question de Pise fut de nouveau analysée par plusieurs travaux, dont notamment ceux de Michele Luzzati¹².

⁶ A. Ferreto, *Lo scisma in Genova negli anni 1404-1409*, dans *Giornale ligure*, 21, 1896, p. 111-143; V. Pongiglione, *Episodio della politica francese in Liguria al tempo dello scisma d'Occidente*, dans *Bollettino storico-bibliografico Subalpino, supplemento Savonese*, 1, 1912, p. 3-16.

⁷ F. Cognasso, *Sul soggiorno del maresciallo Boucicaut nel Piemonte dopo la ribellione di Genova*, dans *Mélanges d'archéologie et d'histoire*, 34/1, 1914, p. 235-266.

⁸ G. Du Fresne de Beaucourt, *L'entreprise de Charles VII sur Gênes et sur Asti, 1445-1447*, dans *Revue des Questions Historiques*, 42, 1887, p. 321-352.; E. Nunziante, *I primi anni di Ferdinando d'Aragona e l'invasione di Giovanni d'Angio (1458-1464)*, Naples, 1898.

⁹ A. Sorbelli, *Francesco Sforza a Genova. Saggio sulla politica italiana di Luigi XI*, Zanichelli, Bologne, 1901.

¹⁰ C. Shaw, *The French Signoria over Genoa, 1458-1461*, dans *Il sistema politico genovese*, Rome, 2011, p. 39-54.

¹¹ E. Pandiani, *Storia della repubblica di Genova da Carlo VIII a Andrea Doria*, Gênes, 1945.

¹² M. Luzzati, *Una guerra del popolo. Lettere private del tempo dell'assedio di*

La révolte des «capette» donna lieu au livre-somme d'Emilio Pandiani, extrêmement précis, éditant de nombreux documents précieux dont un «diario» anonyme relatant au jour le jour la trame des événements¹³. Par la suite l'attention des historiens fut surtout retenue par l'entrevue de Savone de 1507, où Louis XII et Ferdinand d'Aragon se rencontrèrent pour fixer les cadres de leurs relations¹⁴.

Ces travaux ont le mérite par leur érudition et la constante édition de sources de donner un cadre et des repères solides. En somme, ils constituent les fondations nécessaires d'un travail sur les relations entre Gênes et la France sur le temps long, mais ne permettent en rien d'en donner une image juste et exhaustive. Au-delà de leur restriction chronologique, deux critiques peuvent en effet leur être adressées. D'une part, leur partialité dans le traitement des sources et dans leur construction événementielle, où les idéologies politiques et nationales surgissent à tout moment pour venir fausser la perception historique. Chez Jarry par exemple, l'obsession royaliste entache toute tentative de raisonnement, les Génois n'étant par définition que de fougueux mais inconscients et dangereux démocrates, les gouverneurs royaux incarnant au contraire l'ordre juste et parfait de la monarchie. Plus cocasse, certains événements ou personnages amènent à de véritables batailles rangées, chacun brandissant bien haut l'étendard de sa nation. Boucicaut et l'expédition de Chypre sont ainsi pris en otage par Delaville Le Roulx et Manfroni, le premier vantant le courage et la bravoure fort «française» du maréchal, n'hésitant pas à prendre au mot les victoires incroyables d'une poignée de chevaliers sur des milliers d'infidèles armés jusqu'aux dents, le second mettant en valeur au contraire l'intelligence et l'astuce cette fois-ci «italienne» face à la grandiloquente bêtise du Français.

D'autre part, ces ouvrages ne traitent pas en profondeur des dominations françaises sur Gênes, mais préfèrent se consacrer à un récit événementiel des aléas diplomatiques liés à ces dominations. Les prémices et les conclusions des gouvernements royaux, le grand schisme, les affaires de Pise, le congrès de Savone ou encore l'expédition de Chypre ne sont finalement que l'aspect extérieur de la

Pisa (1494-1509), Pise, 1973; *La seconda libertà di Pisa (1494-1509)*. Per un aggiornamento, dans *Bollettino storico pisano*, 70, 2001, p. 323-334.

¹³ E. Pandiani, *Un anno di storia genovese*, dans *ASLSP*, 37, 1905.

¹⁴ R. Piattoli, *La novella del convegno di Savona nel 1507*, dans *Giornale storico e letterario della Liguria*, 5, 1929, p. 224-226; R. Maulde de la Clavière, *L'entrevue de Savone*, Paris, 1890.

rencontre entre Gênes et la France, leurs conséquences directes sur l'équilibre diplomatique au sein de la Péninsule, en Europe, voire autour du bassin méditerranéen. Encore une telle approche aurait-elle pu avoir des échos internes intéressants, où la politique extérieure de la cité aurait été analysée à l'aune des influences des différents partis génois auprès du gouverneur. Il n'en est rien, et la plupart des recherches se contentent à partir des sources diplomatiques de produire un récit chronologique certes édifiant, mais sans véritable profondeur analytique. Ne nous y trompons cependant pas : partis de rien ou de presque rien, ces travaux donnent les fondamentaux de l'histoire de Gênes, et il est bien facile de critiquer lorsque l'on peut travailler sur une telle base. Néanmoins, la présence française à Gênes, le gouvernement de la cité même, la politique mise en place par les gouverneurs sont largement ignorés, de même que leur impact sur la société génoise¹⁵. Le cadre est donc fixé, mais le tableau lui-même manque.

Face à ces lacunes, une nouvelle vague de recherches a été lancée depuis la fin des années 1980, Arturo Pacini ouvrant brillamment la voie. Son ouvrage¹⁶, se concentrant sur la réforme de 1528, consacre en effet un chapitre entier à la troisième domination française. Il ne s'agissait plus là de reprendre un par un ses aléas, mais de s'attacher à ses structures mêmes, en montrant qu'elle était le cadre d'une rencontre entre deux systèmes politique, juridique et idéologique fondamentalement différents, ceux d'une monarchie et d'une commune. La démonstration, en s'attachant notamment aux conflits juridiques opposant gouverneurs et gouvernés, ouvrait une nouvelle voie de recherche fort prometteuse qui ne fut pourtant pas immédiatement suivie. La nouvelle dynamique fut en réalité lancée au sein des diverses universités de Milan, où plusieurs historiens¹⁷

¹⁵ Fait exception cependant la conférence de A. Virgilio sur la gestion de la ville par Boucicaud, qui s'est intéressée au caractère particulier du gouvernement français de 1402 à 1409. Cette conférence ne nous est malheureusement parvenue que sous la forme d'un résumé d'une dizaine de lignes : A. Virgilio, *Boucicaud cavaliere errante – Bucicaldo governatore di Genova*, dans *Bolletino ligustico per la storia e la cultura regionale*, 2, 1950, p. 118.

¹⁶ A. Pacini, *I presupposti politici del secolo dei genovesi. La riforma del 1528*, dans *ASLSP*, n.s 30, 1990.

¹⁷ Ces nouvelles recherches sont lancées par deux colloques à Tours et à Milan : J. Guillaume et Ph. Contamine (dir.), *Louis XII en Milanais. Guerre et politique, art et culture (Tours, 30 juin-3 juillet 1998)*, Paris, 2003; L. Arcangeli (dir.), *Milano e Luigi XII. Ricerche sul primo dominio francese in Lombardia (1499-1512)*, Milan, 2002. Ils sont complétés par les ouvrages de S. Meschini : *Luigi XII duca di Milano. Gli uomini e le istituzioni del primo dominio francese (1499-1512)*, Milan, 2004; *La Francia nel ducato di Milano, la politica di Luigi XII, (1499-1512)*, Milan, 2006.

s'appliquèrent à la fin des années 90 à redéfinir la domination française sur le Milanais au début du XVI^e siècle, en s'attachant tant aux aléas diplomatiques qu'aux rapports politiques, institutionnels et juridiques, aux réseaux de personnes et de pouvoir et aux échanges socio-culturels. Sous cette impulsion, des chercheurs ouvrirent de nouveau le dossier du XV^e siècle génois, en y appliquant les nouvelles méthodes d'investigation ainsi définies. Parallèlement aux colloques¹⁸ organisés sur ce thème, les structures mêmes des dominations milanaises furent ainsi mises en lumière ou réinterprétées par Ricardo Musso, tandis que Carlo Taviani reprenait les travaux de Pacini en les approfondissant¹⁹. Mais si les premiers pas ont été faits, et non des moindres, de nombreuses zones d'ombre demeurent, qui pour une meilleure compréhension de cette période génoise longtemps ignorée, mériteraient d'être éclairées. Parmi elles, les dominations françaises constituent un morceau de choix, tant par leur nombre, leur longévité, que par l'originalité de la rencontre qu'elles incarnent, et par les clefs de compréhension qu'elles donnent pour appréhender la période dans son ensemble.

Axes problématiques

Mes recherches s'inscrivent pleinement dans cette nouvelle approche, en rompant avec les récits événementiels des deux siècles derniers, pour renouveler la connaissance de la domination française sur Gênes. Une rupture qui se situe d'abord sur le choix de la période envisagée. 1396-1512, plus d'un siècle, un choix qui peut paraître surprenant pour un travail académique qui en règle général impose de se concentrer sur une période relativement courte. De fait, la tentation était grande de se focaliser sur une seule domina-

¹⁸ Le congrès de Savone tenu en 2007 à l'occasion de l'anniversaire de la rencontre entre Louis XII et Ferdinand d'Aragon (*Giugno 1507 : la grande storia internazionale a Savona. Colloque de Savone d'avril 2007*, dans *Atti della società savonese di storia patria*, n.s. 44, 2008, p. 137-211) a permis de nouvelles avancées sur la présence française lors de la troisième domination, grâce aux travaux de C. Shaw, de R. Musso et de L. Arcangeli; celui de Gênes d'avril 2008 (C. Taviani, M. Schmettger [dir.], *Il sistema politico genovese*, Rome, 2011), plus vaste, a vu se tenir des conférences sur la seconde domination française et plus généralement sur la nature des dominations étrangères sur Gênes.

¹⁹ R. Musso, *Le istituzioni ducali dello «Stato di Genova» durante la signoria di Filippo Maria Visconti*, dans *L'Età dei Visconti. Il dominio di Milano tra XIII et XV secolo*, Milan, 1993, p. 69-75; *El stato nostro de Zenoa : aspetti istituzionali della prima dominazione sforzesca su Genova*, dans *Serta antiqua et mediaevalia*, 5, 2001, p. 199-236. C. Taviani, *Superbia discordia. Guerre, rivolta e pacificazione nella Genova di primo cinquecento*, Rome, 2008.

tion, comme l'ont fait jusqu'à maintenant les historiens génois. Sans nier l'intérêt d'une telle approche, il est un fait qui saute aux yeux dès lors que l'on décide de prendre un peu de distance et que l'on se projette sur le temps long : la similarité des trois dominations françaises entre elles, et ce quels que soient les domaines étudiés. Qu'on en juge ! Dans les relations extérieures, les mêmes préoccupations reviennent inlassablement : en 1405 comme en 1504, la question de Pise, attaquée par les Florentins, monopolise les esprits et le courrier diplomatique ; le désir de croisade, incarné par l'expédition de Chypre menée par Boucicaut et par les catastrophiques expéditions contre les Turcs de Philippe de Clèves, est quant à lui omniprésent ; l'expédition de Naples, principal objectif des Angevins lors de la seconde domination, devenu volonté royale au cours de la troisième, constitue un troisième exemple édifiant. À l'intérieur même de la ville, le jeu des similitudes reprend : la violence des gouverneurs unanimement dénoncée, les intrusions répétées dans le domaine juridique et institutionnel, les nominations sans cesse dévoyées, il n'y a pas jusqu'au domaine constitutionnel qui ne connaisse ces répétitions, puisqu'en 1404 comme en 1507 les Français imposent de nouveaux statuts à la cité soumise.

Ces conjonctions apparaissent trop nombreuses pour être de simples coïncidences, mais révèlent au contraire des permanences qui permettent de se lancer dans une véritable analyse structurelle ou systémique de la présence française à Gênes sur le temps long. Pour cela, une lecture purement diplomatique et événementielle, certes nécessaire, ne suffit évidemment pas. Les champs politiques, institutionnels, juridiques, mais aussi sociaux et culturels seront donc l'objet de mes investigations, permettant ainsi de mettre à jour la cohérence globale de la domination française sur Gênes.

Il est vrai que le champ économique semble le grand absent de cette tentative de synthèse. À ce titre, plusieurs remarques sont indispensables. Tout d'abord, sur la légitimité d'une telle étude qui place le politique au centre de son attention. Après tout, Gênes est surtout connue pour son trafic commercial et ses affaires financières, qui fondent sa richesse et sa puissance en Italie, en Europe et en Méditerranée : les nombreux chercheurs qui ont traité de ce domaine ne s'y sont pas trompés. Doit-on alors considérer que le politique à Gênes n'a qu'une importance secondaire par rapport à l'économie, et que la ville est surtout un conglomérat de marchands pour lesquels le pouvoir politique importe peu ? Ce serait à mon sens aller un peu trop vite et négliger la complexité de la situation génoise. Les sphères économiques et politiques n'ont jamais été dissociées, et entretiennent des relations intimes. Comment le nier dès lors que des marchands, des banquiers, des commerçants de premier plan occupent les postes les plus importants de la

commune, et allient à leurs affaires les préoccupations de la gestion citadine? Et même sans tenir compte de ces doubles charges, la présence marquante des grandes familles marchandes au sein de chaque faction, et notamment des factions ducales incarnées par les Fregoso et les Adorno, souligne bien combien la proximité du pouvoir politique pouvait aider les relations d'affaires et les transactions marchandes. À l'extrême, si l'on décidait de ne pas prendre en compte ces premières remarques, et que l'on considérerait que les marchands ne se souciaient pas ou peu de politique citadine, il faudrait mesurer le propos par cette évidente restriction : l'économie ne se préoccupe pas de politique tant que celle-ci n'a pas d'incidence sur les affaires. Or les troubles politiques continus qui agitaient la cité entraînaient au moins à court terme des perturbations importantes pour la bonne marche du commerce. À chaque soulèvement populaire, les marchands et les financiers se barricadaient chez eux, voire parfois même s'empressaient de transférer leurs biens sur les vaisseaux qu'ils détenaient dans le port, afin de les mettre à l'abri. La violence signait inmanquablement au mieux la cessation des activités et une paralysie qui pouvait se prolonger, au pire de véritables scènes de pillages. Nier l'importance du politique dans la vie économique et penser que seul le profit vierge de tout autre engagement dans la cité présidait aux destinées génoises me semble ainsi apparaître comme une vision gravement erronée.

Pour autant, il n'était pas question d'ignorer la fonction première de Gênes. Car le paradoxe est clair : alors que la vie politique bascule et chancelle, les affaires ne se portent pas si mal, et Gênes reste encore en tonnage unitaire la flotte la plus importante de la Méditerranée. Si aborder uniquement la question économique pour comprendre la réalité génoise amène à une impasse, la démarche inverse est donc aussi vraie. L'intention n'est donc pas de nier le lien évident entre politique et économie, mais, pour une fois, de se concentrer sur la vie politique et sociale de la cité et non pas sur ses affaires, en gardant celles-ci en trame d'arrière-fond : en quelque sorte, tenter un rééquilibrage dans la réflexion sur Gênes au XV^e siècle, en mettant à jour des processus qui avaient été jusqu'ici marginalisés au profit d'une lecture trop centrée sur les échanges. Ainsi ce travail s'intéressera à plusieurs reprises à la dimension économique de la rencontre entre Gênes et la France, afin de mieux comprendre ses aléas, sans en faire cependant le centre de son attention. Il est cependant clair qu'une étude sur les relations économiques entre Gênes et la France, presque ignorées, viendrait compléter avec bonheur le tableau que je me propose de peindre : on ne peut que souhaiter qu'à l'avenir un tel travail d'ampleur soit réalisé.

Trois axes ont finalement été choisis pour illustrer les rapports qu'entretiennent Gênes et la France de 1396 à 1512, brisant la continuité événementielle pour mieux appréhender la réalité des dominations : diplomatique, bien sûr, afin de souligner la présence royale en Italie et s'interroger sur sa cohérence ainsi que sur le rôle que tient Gênes dans l'édifice stratégique français; institutionnel et juridique à travers la rencontre brutale entre un système communal préservé et un système monarchique en plein essor; politique et social enfin pour percevoir la réaction génoise et donner une explication novatrice de l'évolution de son corps civique tout au long du XV^e siècle.

Les sources

La nature d'un tel travail impliquait d'avoir recours à des sources très diversifiées, françaises comme italiennes. Les sources éditées étaient nombreuses, au premier rang desquelles plusieurs chroniques précisément centrées sur les dominations françaises à Gênes. La première domination était notamment décrite du côté français par la fameuse hagiographie anonyme de Boucicaut, le *Le Livre des fais du bon messire Jehan le Maingre, dit Bouciquaut, mareschal de France et gouverneur de Jennes*²⁰, et du côté génois par les *Annales genuenses* des frères Giorgio et Giovanni Stella²¹. Si la seconde domination ne disposait pas de chroniqueur attitré, la troisième avec Jean d'Auton, Bartolomeo Senarega et Benedetto da Porto se trouvait par contre fort bien dotée²². Aux côtés de ces sources générales des fonds édités portant sur des questions et des périodes plus précises étaient aussi aisément exploitables. Sans tous les énumérer, liste des plus longues et des plus fastidieuses établie au cours du développement, il faut rendre justice au travail effectué par Léon Pélissier sur l'établissement de la troisième domination française à Gênes, détaillé et minutieux, ne réclamant plus qu'une trame et une interprétation générale²³. De la même façon, l'édition

²⁰ *Le Livre des fais du bon messire Jehan le Maingre, dit Bouciquaut, mareschal de France et gouverneur de Jennes*, D. Lalande (éd.), Genève, 1985.

²¹ G. et G. Stella, *Annales Genuenses (1298-1409)*, G. Petti Balbi (éd.), Bologne, 1975 (*RIS*, 17).

²² J. d'Auton, *Chroniques*, R. Maulde de la Clavière (éd.), Paris, 1889-1895; B. Senarega, *De Rebus Genuensibus Commentaria*, E. Pandiani (éd.), Bologne, 1929-1932 (*RIS*, 24); B. da Porto (da), *La venuta di Luigi XII a Genova nel 1502*, dans *ASLSP*, 13, 1877-1884, p. 907-929.

²³ L. Pélissier, *Documents pour l'établissement de la domination française à Gênes, 1498-1500*, dans *ASLSP*, 24, 1894, p. 333-554.

des deux constitutions qu'imposèrent les Français à Gênes facilitèrent grandement les recherches²⁴, tandis que l'analyse de la propagande royale à Gênes reposait entièrement sur les œuvres éditées des poètes français comme Jean Marot ou Jean d'Auton²⁵.

Les sources manuscrites étaient quant à elles conservées aux Archives nationales et à la Bibliothèque nationale de France ainsi qu'à l'«Archivio di Stato di Genova», particulièrement au sein de l'«Archivio Segreto». Une fois les grands traités de soumission génoise étudiés aux Archives Nationales et dans le registre «Materie Politiche» de Gênes, mes premiers dépouillements furent orientés par une lecture diplomatique du sujet. Dans ce cadre, plusieurs lettres conservées à la BNF dans les fonds français, italien et latin, de nature fort variées, et sans vraiment offrir de séries continues, firent l'objet de mes investigations. Ces correspondances entre le roi, les grands du royaume et les principaux de Gênes correspondaient néanmoins souvent à des moments clefs des relations franco-génoises, et constituaient un matériel important pour saisir la complexité de la domination française. Elles furent heureusement complétées par la correspondance diplomatique conservée à Gênes, aussi bien dans les registres *Litterarum* que dans ceux «Lettere ministri Francia» et *Instructiones et relationes*. Quoique leur qualité laisse parfois à désirer, la masse de ces documents heureusement classés dans leur ordre chronologique permettait d'entreprendre des analyses sérielles, et surtout de percevoir le point de vue des Génois. La grande majorité de ces fonds était en effet composée d'instructions secrètes pour les ambassadeurs à la cour de France, qui révélaient, derrière les apparences des codes diplomatiques, les pensées et intentions réelles des Génois, ou du moins de leurs instances dirigeantes. Ne nous y trompons pourtant pas : les concepteurs de telles instructions étaient les membres du conseil des Anciens et des différentes baillies chargées d'affaires ponctuelles d'importance, c'est-à-dire pour la plupart des caciques issus du cercle de la noblesse ou de celui du «popolo grasso», marchands ou membres influents des Arts. Le point de vue des cercles sociaux moins élevés apparaissait donc rarement, et seulement par reflet au sein des considérations générales des membres des différents conseils.

Mes investigations au sein des manuscrits de la BNF ne se limitèrent cependant pas à ces fonds diplomatiques. Très rapidement, et à mon étonnement, je trouvais parmi les archives de nombreuses

²⁴ La première est éditée dans C. Desimoni, L.T. Belgrano, V. Poggi, *Leges genuenses*, Turin, 1901, (*HPM*, 18), col. 457-976; la seconde dans l'ouvrage de Emilio Pandiani : E. Pandiani, *op. cit.*, p. 533-550.

²⁵ J. Marot, *Le voyage de Gênes*, Genève, 1974.

sources d'origine juridique et judiciaire, qui orientèrent peu à peu mes recherches : minutes de procès et de grandes enquêtes administratives, débats entre Français et Génois sur la pertinence des réformes judiciaires, et même véritables changements constitutionnels, dont le volume augmentait au fur et à mesure du siècle. Loin d'être anodin, ce matériel soulignait la différence radicale d'interprétation du fait judiciaire et du traitement juridique entre Français et Génois, illustrant clairement la rencontre de deux traditions opposées, monarchique et communale. Les archives génoises me permirent d'étayer rapidement cette hypothèse, grâce au dépouillement de nouveaux registres liés cette fois-ci à la gestion quotidienne de la cité. D'abord le registre *Politicorum*, qui rassemblait chronologiquement des sources d'origine assez diverses, mais dont la base commune était leur intérêt juridique ou politique : on y retrouvait rapidement des documents éparpillés analogues à ceux dépouillés au sein des manuscrits de la BNF, les complétant parfois par une vision plus spécifiquement génoise. Leur nombre était particulièrement important pour la troisième domination française, détaillant plusieurs tentatives de réformes imposées par les Français. Ensuite le registre *Diversorum Cancellariae*, qui contenait les actes de chancellerie retranscrivant toutes les décisions prises au cours de l'année par le conseil des Anciens et le gouverneur, jetant ainsi une lumière crue et objective sur le fonctionnement de la cité sous autorité française. Cette matière étant particulièrement dense, chaque année plusieurs centaines de décisions étant retranscrites, mes recherches ne purent évidemment être exhaustives. Je procédais donc par sondage, de deux manières différentes : soit en dépouillant une année entière de décision, afin d'établir une analyse sérielle, soit en travaillant directement sur une période réduite, guidé par d'autres sources déjà dépouillées, afin de compléter une vision trop partielle par une démarche comparative.

Un dernier registre fit enfin l'objet de mon attention, celui des «Paese». L'analyse des autres fonds avait révélé que les dominations françaises avaient modifié en profondeur le rapport de la ville à son territoire. Ce dernier registre, qui concentrait les décisions prises par le conseil des Anciens et les bailles quant à la gestion du «contado», et notamment les minutes et les jugements des différents litiges qui opposaient communautés territoriales entre elles ou avec Gênes, se devait donc d'être dépouillé. Guidé en cela par un inventaire fort pratique, je fus en mesure de réaliser un travail sélectif, qui vint heureusement nourrir mes réflexions sur l'intrusion royale au sein du territoire génois.

Le dépouillement établi ne se veut pas exhaustif, loin de là : si les sources conservées en France ont été en grande majorité exploitées, il reste à Gênes bien des documents à découvrir. L'ampleur de

la période non moins que la difficulté pour se repérer au sein des archives de la ville expliquent en partie ce constat, qui fut cependant autant subi que voulu : la démarche n'était de fait pas de réaliser un dépouillement systématique et intégral de la période, tâche de toute façon impossible, mais bien de trouver les sources permettant d'étayer mes hypothèses et de mener à bien ma réflexion.

ABRÉVIATIONS

- AN : Archives nationales de France.
ASG : Archivio di stato di Genova, Archivio segreto
ASLSP : Atti della società ligure di storia patria
BNF : Bibliothèque nationale de France
HPM : *Historiae Patriae Monumenta*
MEFRM : Mélanges de l'École française de Rome - Moyen Âge